

# COMMUNIQUE DE PRESSE



## Bientôt un Centre de ressources sur la qualité environnementale des bâtiments en Bourgogne

Dijon, le 27 juin 2008 - L'ADEME Bourgogne, le Conseil régional de Bourgogne, le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne, la CAPEB, le réseau des Fédérations Françaises du Bâtiment de Bourgogne et Alterre Bourgogne (Agence pour l'environnement et le développement soutenable) mettent en place un **Centre de ressources sur la qualité environnementale des bâtiments\***. Cette initiative s'inscrit dans une démarche nationale pilotée par l'ADEME. La signature de l'accord cadre partenarial aura lieu le 27 juin à la Maison de l'architecture et de l'environnement (Latitude 21) à Dijon.



Ses objectifs sont :

- **de généraliser l'approche qualité environnementale des bâtiments** dans la construction et la rénovation du bâti, qu'il soit public ou privé ;
- **de développer l'offre de services et de produits** des professionnels et prescripteurs du secteur afin de répondre à la demande ;
- **de faire connaître les projets innovants ;**
- **d'accompagner globalement la mutation économique et technique** des professionnels du secteur du bâtiment en Bourgogne.

Ses missions sont notamment :

- d'accompagner les maîtres d'ouvrage bourguignons
- d'informer et de sensibiliser le public

Le Centre de ressources est hébergé dans les locaux d'Alterre Bourgogne, à Dijon.

Le Bâtiment, premier secteur consommateur d'énergie, est fortement émetteur de gaz à effet de serre - **2 millions de tonnes-équivalent-pétrole utilisées chaque année par le résidentiel et le tertiaire, soit 45% du total de l'énergie finale consommée en Bourgogne, et 3,3 millions de tonnes-équivalent-CO<sub>2</sub> émises, soit 21% des émissions régionales.**

\*La qualité environnementale des bâtiments est une démarche de développement durable appliquée aux bâtiments, qui permet de vivre et de travailler dans des locaux plus confortables, plus économiques et plus respectueux de l'environnement et de la santé de leurs occupants, aujourd'hui comme demain.

Le secteur du bâtiment fait intervenir de nombreux acteurs. Leur mise en réseau dans le cadre de ce nouveau centre de ressources, devrait fortement contribuer à créer la synergie nécessaire à l'enclenchement d'un cercle vertueux, dans lequel la demande entraîne l'offre, qui entraîne le développement de filières, lesquelles entraînent l'offre à leur tour, qui entraîne la demande...

Pierre Terrier, *Conseiller régional délégué à l'environnement, au plan climat et aux énergies*, souligne ainsi que « dans le contexte de hausse probablement durable des prix de l'énergie que nous connaissons, les risques d'accentuation de la fracture sociale sont très importants. Et les enjeux d'une meilleure maîtrise de la dépense énergétique, notamment des logements sociaux qui offrent une marge de réduction de consommation de 20 à 30%, est essentiel à relever. »

Suite au Grenelle de l'environnement, la législation devrait par ailleurs évoluer vers beaucoup plus d'exigences sur la performance des bâtiments. L'objectif étant de réaliser, très rapidement, des constructions à basse, voire très basse consommation énergétique, et de diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre pour les bâtiments. Autre préoccupation du Grenelle : la qualité de l'air intérieur, reconnu comme étant plus pollué que l'extérieur.

« Aucun des objectifs de réduction de consommation énergétique et d'émission de gaz à effet de serre ne pourra être atteint si nous n'agissons pas sur l'ensemble du parc immobilier, sur les bâtiments neufs bien sûr, mais surtout sur les bâtiments existants à rénover. Ce sont ainsi 10 000 entreprises agissant dans le domaine de la construction et de la rénovation qui doivent être mobilisées en Bourgogne » explique Didier Chateau, *délégué régional de l'ADEME*.

#### **Contacts presse :**

- Stéphanie Porro, Alterre Bourgogne [s.porro@alterre-bourgogne.org](mailto:s.porro@alterre-bourgogne.org) Tél : 03.80.68.44.30
- Bernard Lasnier, Ademe Bourgogne [bernard.lasnier@ademe.fr](mailto:bernard.lasnier@ademe.fr) Tél : 03.80.76. 89. 67
- Marie Caseiro, Conseil régional de Bourgogne [mcaseiro@cr-bourgogne.fr](mailto:mcaseiro@cr-bourgogne.fr) Tél : 03.80.44.34.66
- Nathalie Pawly, Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat, [npawly@artisanat-bourgogne.fr](mailto:npawly@artisanat-bourgogne.fr) Tél. : 03.80.28.81.00
- Valérie Screve, CAPEB, [capebbourgogne@wanadoo.fr](mailto:capebbourgogne@wanadoo.fr) Tél. : 03.80.48.95.54
- Virginie Poisson, Fédération Française du Bâtiment Bourgogne, [poissonv@bourgogne.ffbatiment.fr](mailto:poissonv@bourgogne.ffbatiment.fr) Tél. : 03.80.48.00.60